

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**Séance du **21 mai 2012**

Délibération n° 2012-2989

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Compagnie Waaldé pour son programme d'actions 2012

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Rapporteur : Monsieur Julien-Laferrière**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : lundi 7 mai 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mardi 22 mai 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lebuhotel, Mme Lépine, M. Lévéque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Olivier, Mme Palleja, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Réale, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

Absents excusés : MM. Darne J. (pouvoir à M. Crédoz), Calvel (pouvoir à M. Assi), Crimier (pouvoir à M. Barral), Charles (pouvoir à M. Buna), Colin (pouvoir à M. Abadie), Blein (pouvoir à Mme David M.), Vesco, Mme Baily-Maitre (pouvoir à M. Jacquet), MM. Balme (pouvoir à M. Réale), Bernard B. (pouvoir à Mme Vessiller), Braillard (pouvoir à Mme Frih), Cochet (pouvoir à M. Thévenot), Fleury, Genin (pouvoir à M. Plazzi), Havard (pouvoir à M. Buffet), Huguet (pouvoir à Mme Levy), Lambert (pouvoir à M. Chabrier), Mme Laval (pouvoir à M. Barret), MM. Le Bouhart, Léonard (pouvoir à M. Gignoux), Lyonnet (pouvoir à M. Suchet), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Pillon (pouvoir à M. Grivel), Roche (pouvoir à M. David G.), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Thivillier (pouvoir à M. Millet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Llung).

Absents non excusés : Mmes Domenech Diana, Bocquet, MM. Chabert, Dumas, Giordano, Lelièvre.

Séance publique du 21 mai 2012**Délibération n° 2012-2989**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Compagnie Waaldé pour son programme d'actions 2012**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 avril 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Compagnie Waaldé est une jeune association sans but lucratif, créée en 2010, qui a pour objectif de promouvoir l'art sous toutes ses formes partout et pour tous. L'association souhaite susciter la réflexion collective en partageant les regards de chacun sur le monde, par le biais de spectacles, d'échanges culturels, de travaux d'écritures entre des artistes français et des artistes burkinabé.

L'espace de dialogue interculturel créé par cette association fait pleinement écho à la stratégie de solidarité et d'animation internationale du territoire de l'agglomération lyonnaise.

La Communauté urbaine de Lyon entretient, par ailleurs, des liens privilégiés avec le Burkina Faso dans le cadre de sa convention de coopération 2010-2012 avec la Ville de Ouagadougou, dans laquelle elle a affiché son souhait de développer des actions culturelles qui permettraient de tisser des liens plus étroits entre les populations des 2 collectivités.

a) - Objectifs

La Communauté urbaine développe depuis plusieurs années une politique de solidarité internationale s'appuyant à la fois sur des programmes de coopération décentralisée avec plusieurs villes du monde et sur un soutien aux acteurs de la solidarité internationale de l'agglomération. Relier sa politique de solidarité internationale aux acteurs locaux permet à la Communauté urbaine de mieux informer sa population sur ses actions de coopération et de l'impliquer dans ses programmes de coopération.

Cette politique de solidarité internationale participe également à l'internationalisation de la métropole lyonnaise, en soutenant les actions ou événements internationaux tournés vers les populations de la Communauté urbaine.

C'est pourquoi, il est proposé d'accorder à la Compagnie Waaldé, pour la réalisation de son projet en 2012, une subvention à hauteur de 3 000 €.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2011

Par délibération n° 2011-2164 du 18 avril 2011, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 2 000 € au profit de la Compagnie Waaldé dans le cadre du projet de coopération internationale "Vers l'intégrité" pour l'année 2011.

La Compagnie Waaldé travaille depuis 2010 à la mise en place de ce projet d'échanges artistiques et culturels avec le Burkina Faso en mettant en lien artistes français de Lyon et artistes burkinabè de Bobo Dioulasso autour de plusieurs actions : une exposition photographique "Trésors d'enfants", 2 créations théâtrales : "En toute oralité" et "Entre chimères et réalités", ainsi que divers événements (nuits, cabaret, etc.).

En 2011, la création théâtrale "En toute oralité" a été produite et a donné lieu à 4 représentations en Région Rhône-Alpes, dont une dans le cadre du festival Dialogues en Humanité. Les portraits issus de "Trésors d'enfants" ont été exposés dans différents lieux à Lyon : à la mairie du 8^e arrondissement, au CRIJ et au Nouveau Théâtre du 8^e arrondissement. La création théâtrale "Entre chimères et réalités" a été présentée à 2 reprises, en juin 2011, au Nouveau théâtre du 8^e arrondissement à Lyon.

c) - Bilan

Ce projet s'inscrit dans la politique de la Communauté urbaine de soutien aux acteurs locaux dans leurs projets de solidarité internationale. Il participe à l'information et à la sensibilisation des habitants de l'agglomération lyonnaise aux enjeux de l'aide au développement et de la solidarité internationale. Par l'organisation d'un événement grand public, visant à toucher des habitants de plusieurs communes de l'agglomération, ce projet contribue au rayonnement international de l'agglomération et positionne cette dernière dans un engagement fort sur les thématiques de développement et de solidarité. Il vient renforcer l'action exemplaire de la Communauté urbaine en matière de coopération décentralisée.

d) - Programme d'actions pour 2012 et plan de financement prévisionnel

En 2012 aura lieu la dernière phase de la création théâtrale "Entre chimères et réalités" avec la réalisation d'un film pour lequel enfants lyonnais et bobolais ont été mis en relation afin de créer collectivement, et ce malgré l'éloignement géographique, un monde imaginaire commun. Cette création sera présentée à l'Institut français de Bobo Dioulasso en mai 2012 et au Nouveau théâtre du 8^e arrondissement à Lyon en juin 2012.

Par ailleurs, la création théâtrale "En toute oralité" sera présentée à Lyon à la Maison des Passages et l'exposition "Trésors d'enfants" inaugurée en 2011 sera accueillie dans différents lieux de l'agglomération.

Le projet "Vers l'intégrité" se poursuivra en 2012-2013 avec notamment comme temps fort la tournée d'une co-création artistique réunissant des artistes français et burkinabè "Blue-S-Cat" au Burkina Faso, en Afrique de l'ouest et en France.

Le budget global du projet 2012 est de 27 550 €, assuré par les coproductions, la tournée ainsi que les dons et les subventions de la Communauté urbaine et de la Fondation de France.

Dépenses	Montant (€)	Recettes	Montant (€)
création théâtrale en France/Nouveau théâtre du 8 ^e Frais de personnels artistiques et techniques	8 070	Subventions dont : . subvention Communauté urbaine de Lyon . subvention Fondation de France - Déclic Jeunes	10 600 3 000 7 600
création théâtrale à Bobo Dioulasso/Frais de personnels artistiques et techniques	7 470		
tournée "En toute oralité"/ Frais de personnels artistiques et techniques	1 560		
frais de déplacements	5 800	coproduction Nouveau théâtre du 8 ^e	11 700
autres frais (animations - documentation)	4 650	coproduction Ecole française/Burkinabé	1 500

		tournée "En toute oralité"	2 200
		dons	1 050
		Ulule - plateforme de collecte de fonds sur internet	500
Total dépenses	27 550	Total recettes	27 550

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 000 € au profit de l'association Compagnie Waaldé dans le cadre du projet d'échanges artistiques et culturels "Vers l'intégrité" pour l'année 2012 ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 000 € au profit de l'association Compagnie Waaldé dans le cadre du projet d'échanges artistiques et culturels "Vers l'intégrité" pour l'année 2012,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Compagnie Waaldé définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 6574 - fonction 048 - opération n° 0P02O1920.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 22 mai 2012.